

Fiche synthèse sur la thématique du suicide

à l'attention des médias de la région des Laurentides

Plusieurs études semblent établir qu'un suicide très médiatisé peut entraîner beaucoup de détresse dans la population. De plus les études semblent établir une association entre la couverture médiatique et le comportement suicidaire. Par contre, quand le sujet est bien traité, l'information véhiculée peut produire un effet préventif.

Voici donc quelques pistes qui, nous l'espérons, pourront vous aider à informer la population lorsque de telles situations se produisent.

LA PROBLÉMATIQUE DU SUICIDE DANS LES LAURENTIDES

- Il y a près de 80 suicides par an sur le territoire.
- 80 % des suicides sont commis par des hommes.
- Les hommes entre 20 et 59 ans sont particulièrement vulnérables.
- On estime que pour chaque suicide complété, il se produit de 10 à 100 tentatives.

Le suicide est un phénomène complexe marqué par une grande souffrance où interagissent des facteurs individuels, sociaux, environnementaux et d'accessibilité aux services.

APPROCHES MÉDIATIQUES

À FAVORISER

INFORMATIONS À TRANSMETTRE :

- L'existence de services pour venir en aide aux personnes vulnérables, à leurs proches, aux personnes endeuillées par suicide et pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale (ANNEXE 1).
- Les coordonnées du Centre prévention suicide le Faubourg **1-866-APPELLE** (277-2553) accessible 24/7.
- Les signes précurseurs d'un geste suicidaire www.aqps.info

ORIENTATIONS À PRIVILÉGIER :

- Se référer aux sources d'information fiables (ANNEXE 2).
- Favoriser l'utilisation des **termes appropriés** tels que : suicide complété et tentative de suicide aux termes suicide réussi ou raté.
- Se préoccuper de **l'impact du suicide** ET de la couverture médiatique sur les proches de la victime (tristesse, désarroi, culpabilité, honte, etc.).
- Souligner que la personne qui s'est suicidée était **souffrante** et, si c'était le cas, indiquer que la personne souffrait d'un problème de santé mentale.

À ÉVITER

- Éviter de faire mention de l'histoire à la une.
- Éviter de traiter l'histoire de manière dramatique ou sensationnelle.
- Éviter de donner une explication simplifiée du suicide en attribuant le geste à une seule cause (problèmes financiers, rupture amoureuse, pertes récentes, etc.).
- Éviter une couverture excessive, répétitive et à long terme.
- Éviter les descriptions détaillées notamment de la méthode employée par la victime pour se suicider.
- Éviter de qualifier le geste suicidaire (courage, lâcheté, manquer ou rater son suicide).
- Ne pas présenter le suicide comme un moyen ou une solution « simple » pour composer avec des problèmes personnels.
- Éviter de tomber dans les mythes entourant le suicide www.aqps.info/comprendre-suicide

Les services disponibles dans les Laurentides (ANNEXE 1)

LES RESSOURCES D'INTERVENTION SPÉCIALISÉES

Centre prévention suicide le Faubourg

Numéro local : 450 569-0101

Ligne provinciale d'intervention

1-866-APPELLE (277-3553) 24/7

Site Internet : www.cps-le-faubourg.org

Services offerts aux :

- Personnes suicidaires
- Proches d'une personne suicidaire
- Personnes endeuillées par suicide

Centre de réadaptation en dépendances

André-Boudreau

Téléphone : 1 888 345-1395

Centre jeunesse des Laurentides

Téléphone : 1 800 361-8665

Urgences-santé

Téléphone : 9-1-1

LES CSSS DES LAURENTIDES (CLSC)

Accueil psychosocial

Les sources d'information fiables (ANNEXE 2)

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

www.rrsss15.gouv.qc.ca

Association québécoise de prévention du suicide

www.aqps.info

Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS)

www.casp-acps.ca

Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie

www.crise.ca

Institut de la statistique du Québec

www.stat.gouv.qc.ca

L'Institut national de santé publique du Québec

www.inspq.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux

www.msss.gouv.qc.ca

Organisation mondiale de la santé (OMS)

www.who.int/topics/suicide/en



Agence de la santé
et des services sociaux
des Laurentides

Québec 

Direction de santé publique